

## LA RENÉGOCIATION DE VOTRE PRÊT IMMOBILIER

### Pourquoi renégocier votre emprunt immobilier ?

Parce que les taux sont bas et que cela représente une belle opportunité de faire des économies.

### Comment s'y prendre ?

La renégociation aura pour effet soit de raccourcir la durée du prêt soit de diminuer les mensualités, voire les deux. Il est judicieux de procéder à plusieurs simulations afin de sélectionner l'option la plus favorable.



Crédit Photo : [www.unsplash.com](http://www.unsplash.com)

### Les points de vigilance

En cas de changement d'assurance emprunteur, si votre ancienne assurance était tenue par votre Banque, elle doit émettre un avenant à votre contrat. Le changement d'assurance emprunteur ne doit pas être facturé selon le Code de la Consommation Art. L312-9 : *Le prêteur ne peut exiger de frais supplémentaires de l'emprunteur pour l'émission de cet avenant.*

### La garantie

Attention, un rachat de crédit ne peut être garanti par un privilège de prêteur de deniers : *Ce privilège ne peut être utilisé que lorsque le prêt va servir à payer le prix d'achat d'une maison ou d'un appartement déjà construit ou d'un terrain. Il ne peut donc pas servir à garantir la partie du prêt qui finance la construction de la maison.*

Pour aller plus loin, prenez rendez-vous avec votre banquier et/ou un courtier en prêts immobiliers.

---

**valang consulting** : Professionnels de l'immobilier, nous sommes spécialisés dans l'acquisition immobilière. Nous vous proposons des services de recherche immobilière et de conseil en immobilier. Contactez-nous pour plus d'information sur nos services : [immo@valang.eu](mailto:immo@valang.eu)

---